

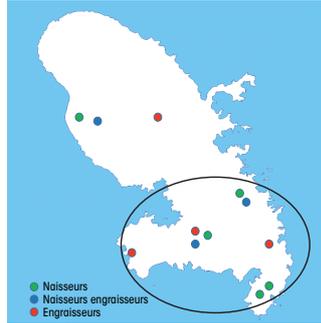


Martinique

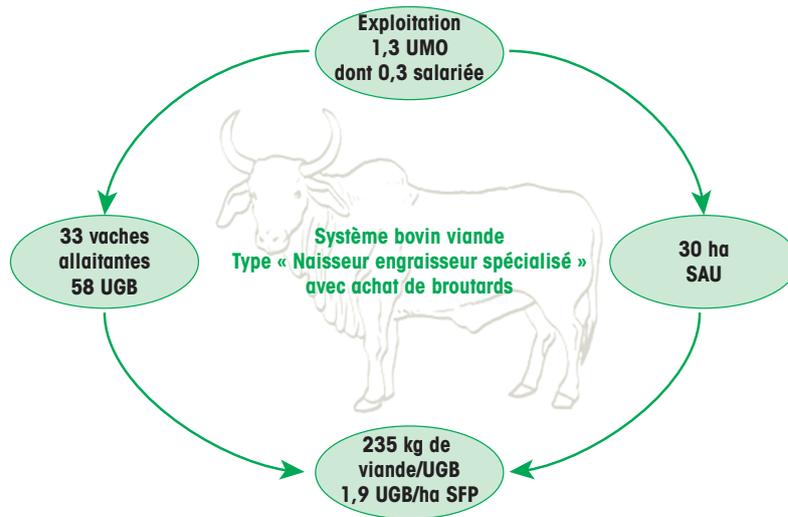


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC ACHAT EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2017



Système naisseur-engraisseur avec achat de veaux sevrés âgés de 8 à 9 mois pour compléter les lots d'engraissement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et un taureau de race bouchère. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit en stabulation avec une complémentation en concentré. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-20 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Bonne autonomie fourragère.
- Bon niveau de croissance en engraissement.
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Forte dépendance à la disponibilité des concentrés
- Incidence forte des fluctuations de prix des concentrés sur le revenu de l'exploitation
- Investissements importants en mécanisation (stock fourrager)
- Forte dépendance à la disponibilité et à la qualité des broutards achetés

COLLECTION RÉFÉRENCES

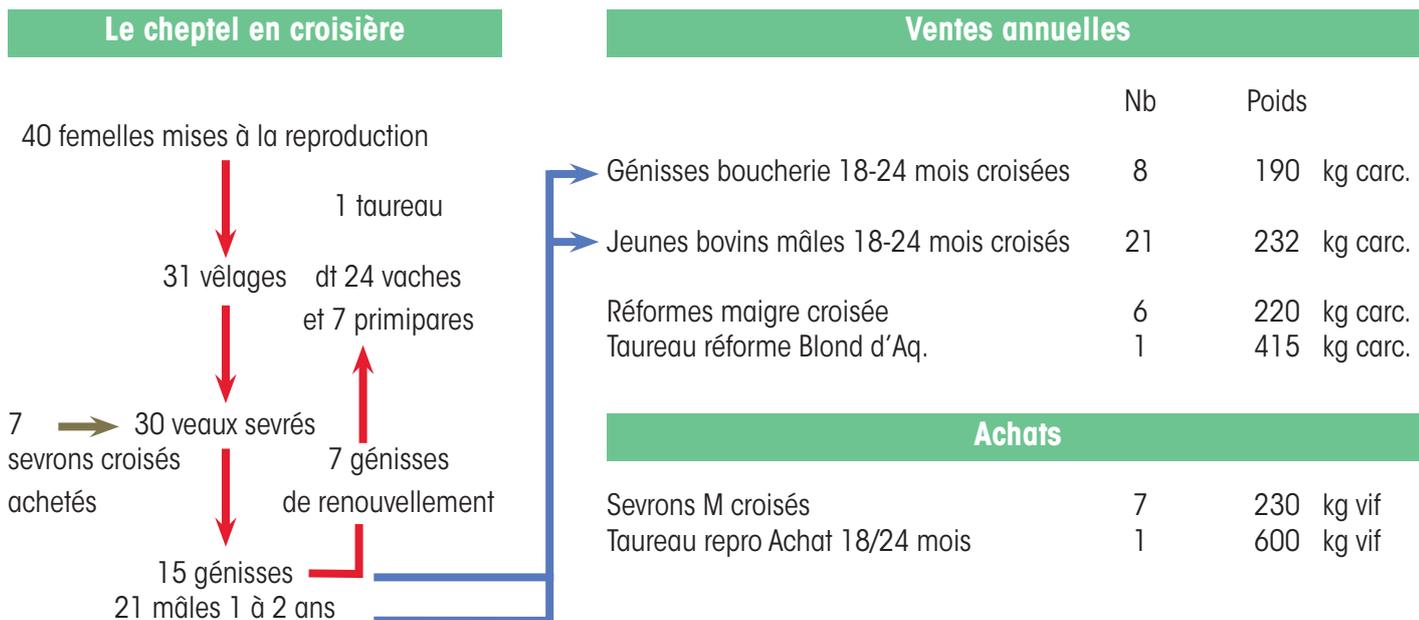


LE TROUPEAU VIANDE

33 vaches allaitantes croisées ou Brahman et 7 broutards de complément

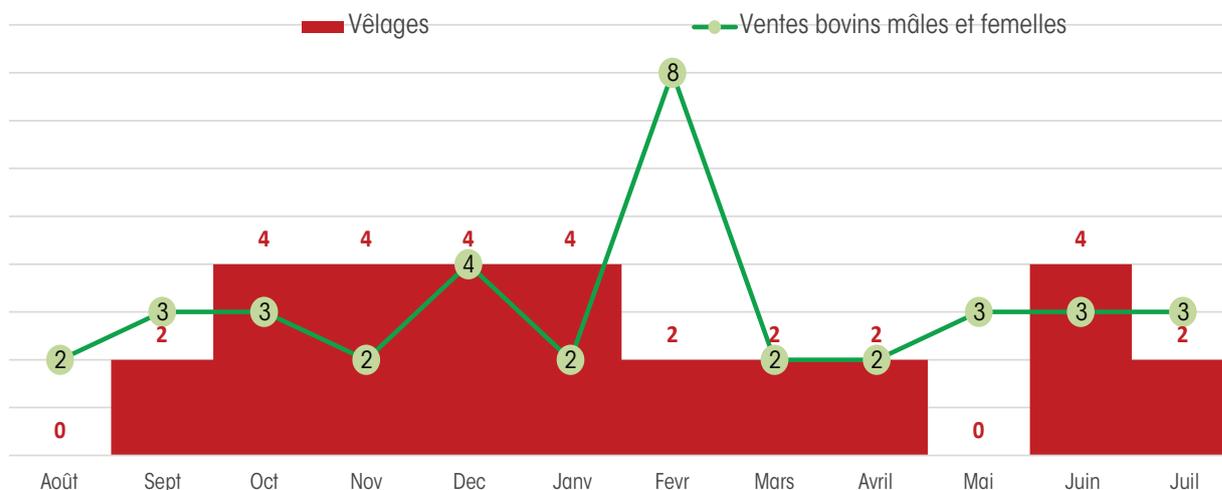
58 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue par des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-20 mois à un poids carcasse d'environ 230 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin à l'engraissement.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	470
UGB viande/vache allaitante	1,75
Production Brute de Viande Vive	13 525 kg vifs
soit	235 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



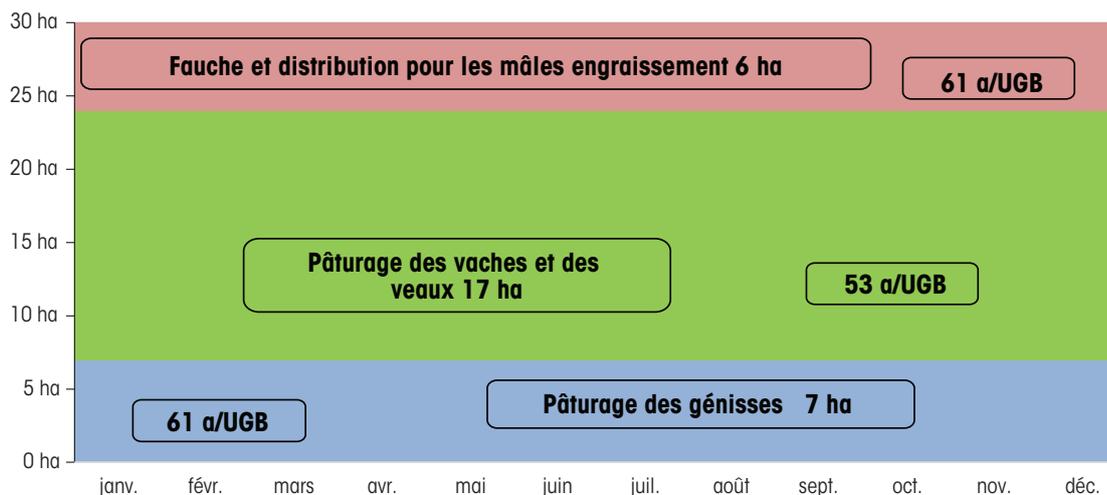
LES SURFACES

30 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	30 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Prairies récoltées (affouragement en vert)	6 ha
Fertilisation N par ha SFP	27 N
Fourrages récoltés par UGB	0,3 TMS
Production de viande vive/ha SFP/an	450 kg vifs
Chargement corrigé	1,9 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	55 ares/UGB
Pâturage fauche pour engraissement	60 ares/UGB
Consommation de concentrés	21,5 T
soit	370 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, par le biais du pâturage tournant sur des savanes améliorées (bracharia, digitaria...). La pousse de l'herbe est maximale sur la période dite d'hivernage (second semestre de l'année). Elle est normalement ralentie pendant la période dite de carême (premier trimestre). En cas de carême sévère, l'éleveur aura la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau.

Les animaux à l'engrais sont logés en stabulation. Ils reçoivent une ration journalière de fourrage vert et une complémentation à base de concentrés du commerce auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane, pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut	80 800 €
(% sur PB)	80 800 € par UMOF
45 % Viande troupeau allaitant :	36 720 €
Vente animaux	46 780 €
8 Génisses boucherie 18-24 mois à 1 160 €	9 280 €
6 Réformes maigres croisées à 900 €	5 400 €
21 JB de 18-24 mois à 1 410 €	29 610 €
1 Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €
Achat animaux	- 10 075 €
7 Sevrans M croisés à 725 €	5 075 €
1 Taureau repro achat 18-24 mois	5 000 €
55 % Aides :	44 085 €
Aides PAC 1^{er} pilier	27 060 €
dont ADMCA	13 000 €
Aides 2^{ème} pilier	3 825 €
dont PHAE	0 €
dont ICHN	3 825 €
Aides POSEI	13 200 €

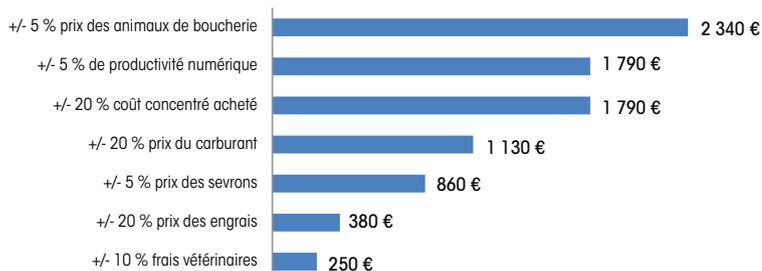
Charges	45 690 €
(% du PB)	
17 % Charges opérationnelles :	13 670 €
Animales	11 730 €
Concentrés et minéraux	8 960 €
Frais d'élevage	250 €
Frais vétérinaires	2 520 €
Divers autres	0 €
Surfaces SFP	1 940 €
Engrais	1 900 €
Semences et phyto	40 €
Divers surfaces	0 €
40 % Charges structurelles :	32 020 €
Hors amort. et frais financiers	32 020 €
Travaux par tiers	0 €
Charges sociales exploitant	850 €
Transport	210 €
Carburants	5 650 €
Entretien matériel	3 860 €
MO salariée	5 880 €
Foncier	4 200 €
Autres achats externes	11 370 €
43 % Excédent brut d'exploitation	35 110 €

Approche trésorerie	
Annuités	1 290 €
soit 1,6 % du PB	
Revenu disponible	33 820 €
soit 34 410 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	6 660 €
Frais financiers	260 €
Revenu agricole	28 190 €
soit 28 190 € par UMOF	

Sensibilités

Les résultats économiques sont très dépendants du prix de la viande et de la productivité du troupeau. Le principal poste des charges opérationnelles est celui des concentrés, nécessaire toutefois pour bénéficier d'une bonne finition des animaux engraisés. Le prix des sevrans est aussi un gage de rentabilité. En ce qui concerne les charges de structure, les frais de MO et de mécanisation sont les plus importants. L'efficacité économique est de 43 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

